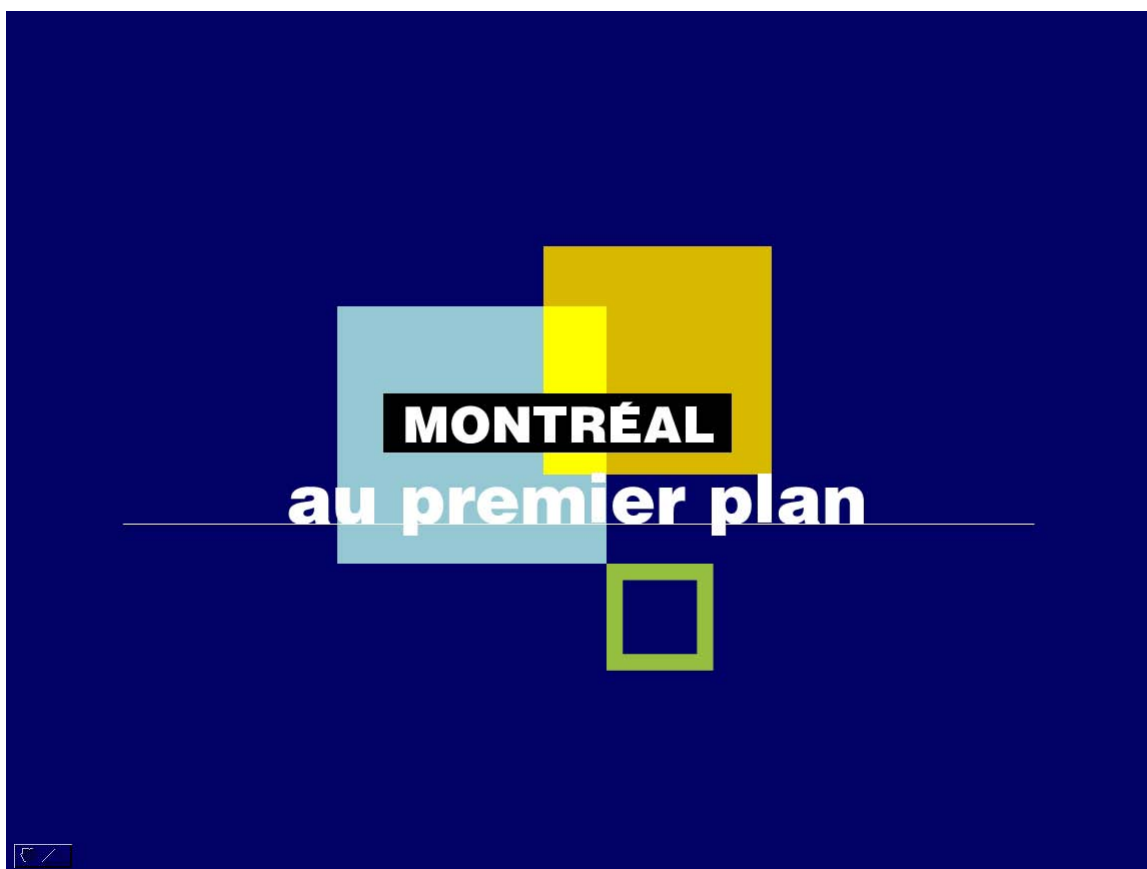


**Plan d'urbanisme de Montréal**  
Consultation publique du 9 juin 2004



## Le Plan d'urbanisme

- Requis par la loi et adopté par le conseil municipal
- Vision d'aménagement et de développement de la ville
- Orientations et objectifs
- Paramètres réglementaires et autres mesures de mise en oeuvre



## Les grandes étapes d'élaboration du Plan d'urbanisme

### Juin 2002

- Sommet de Montréal

### Juin 2002 — Mars 2004

- Élaboration de la version préliminaire du Plan
- Concours d'idées du Plan d'urbanisme
- Validation auprès des partenaires externes
- Concertation sur les enjeux locaux dans chaque arrondissement

### Printemps 2004

- Consultation publique sur la version préliminaire

### Automne 2004

- Dépôt du rapport de consultation publique
- Finalisation du Plan

### Décembre 2004

- Adoption du Plan d'urbanisme par le conseil municipal



## Sommet de Montréal

*«Que le Plan d'urbanisme devienne le document municipal de référence en matière d'intervention sur le territoire.»*

juin 2002



## Contenu du Plan d'urbanisme

- Approche adaptée à la nouvelle réalité montréalaise, par enjeu
- Équilibre entre le traitement des enjeux pan-montréalais et la mise en valeur des caractéristiques de chacun des 27 arrondissements



## Structuration du document

- Partie I : les éléments pan-montréalais
  1. le parti d'aménagement
  2. les orientations d'aménagement
  3. la mise en œuvre du Plan d'urbanisme
  4. la planification détaillée
- Partie II : les documents d'arrondissement
- Partie III : le document complémentaire



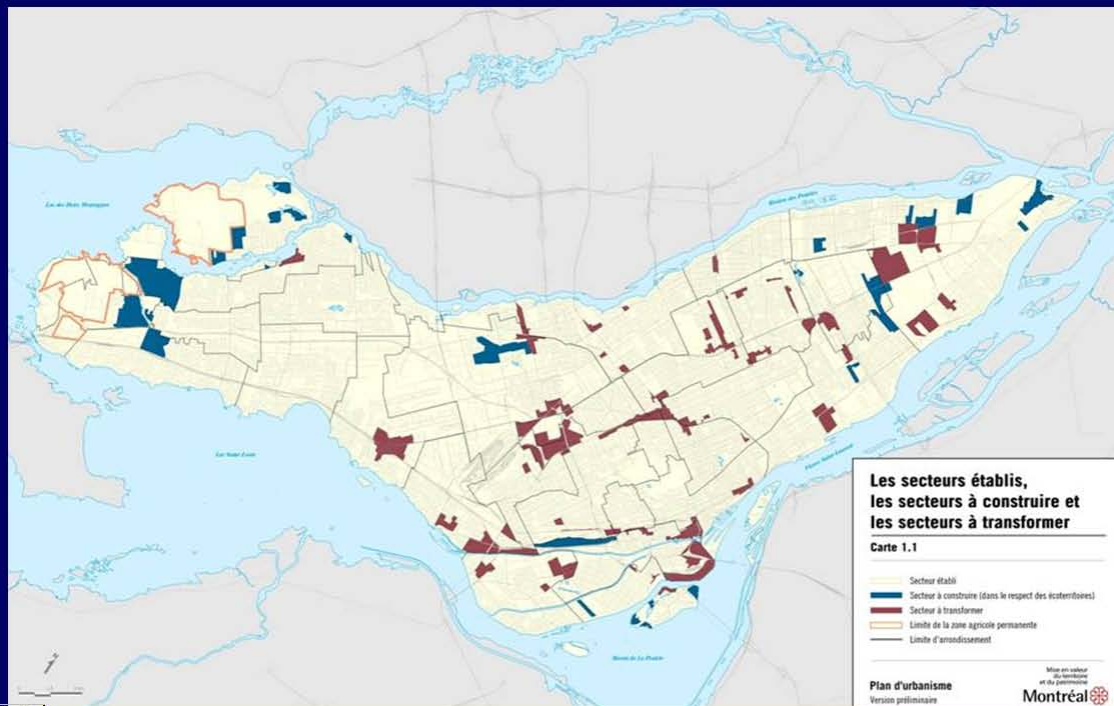
## 1. Le parti d'aménagement

### Développement durable

- Consolidation du territoire
- Transport collectif
- Qualité de l'architecture



## 1. Le parti d'aménagement



## 2. Les orientations d'aménagement

- 2.1 Des **milieux de vie** de qualité, diversifiés et complets
- 2.2 Des réseaux de **transport** structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain
- 2.3 Un **Centre** prestigieux, convivial et habité
- 2.4 Des **secteurs d'emplois** dynamiques, accessibles et diversifiés
- 2.5 Un **paysage urbain** et une **architecture** de qualité
- 2.6 Un **patrimoine** bâti, archéologique et naturel valorisé
- 2.7 Un **environnement** sain

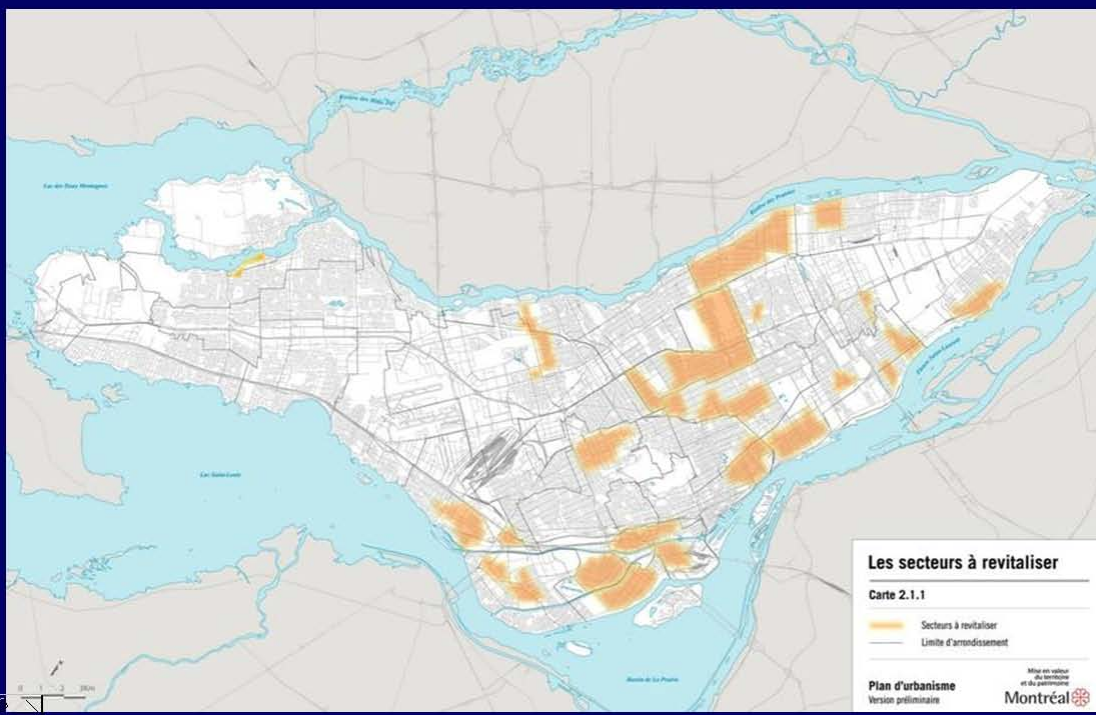
## 2.1 Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets

### Objectifs

- Améliorer la qualité des milieux de vie existants



## 2.1 Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets



## 2.1 Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets

### Objectifs

- Améliorer la qualité des milieux de vie existants
- Favoriser la construction de 60 000 à 75 000 logements au cours de la période 2004-2014



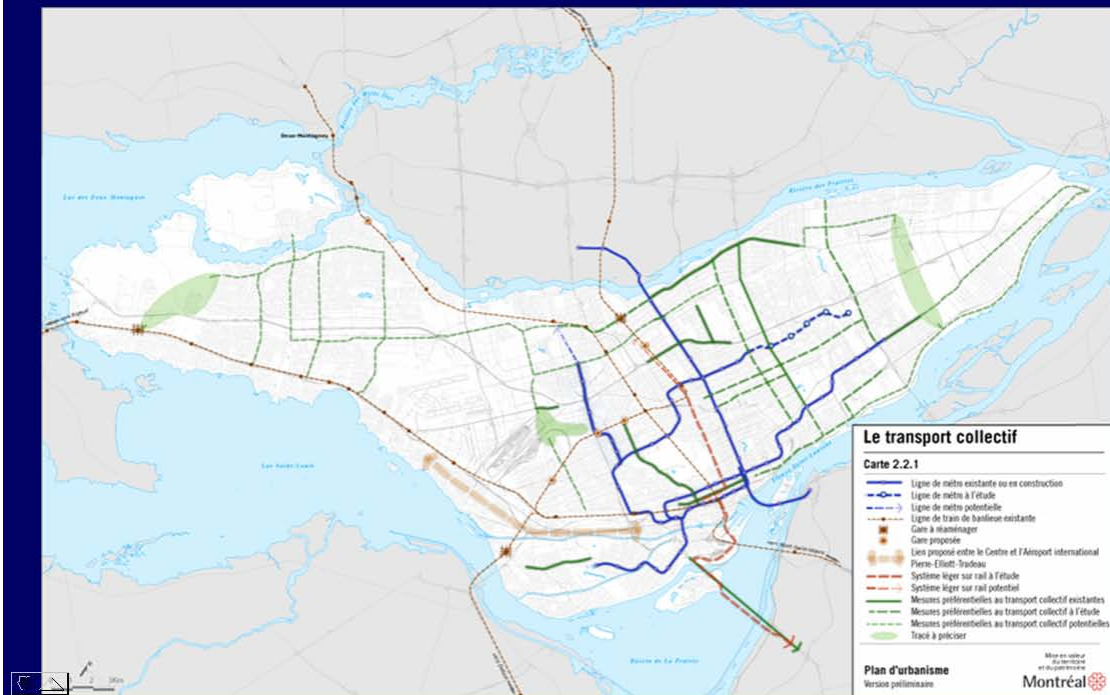
## 2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain

### Objectifs

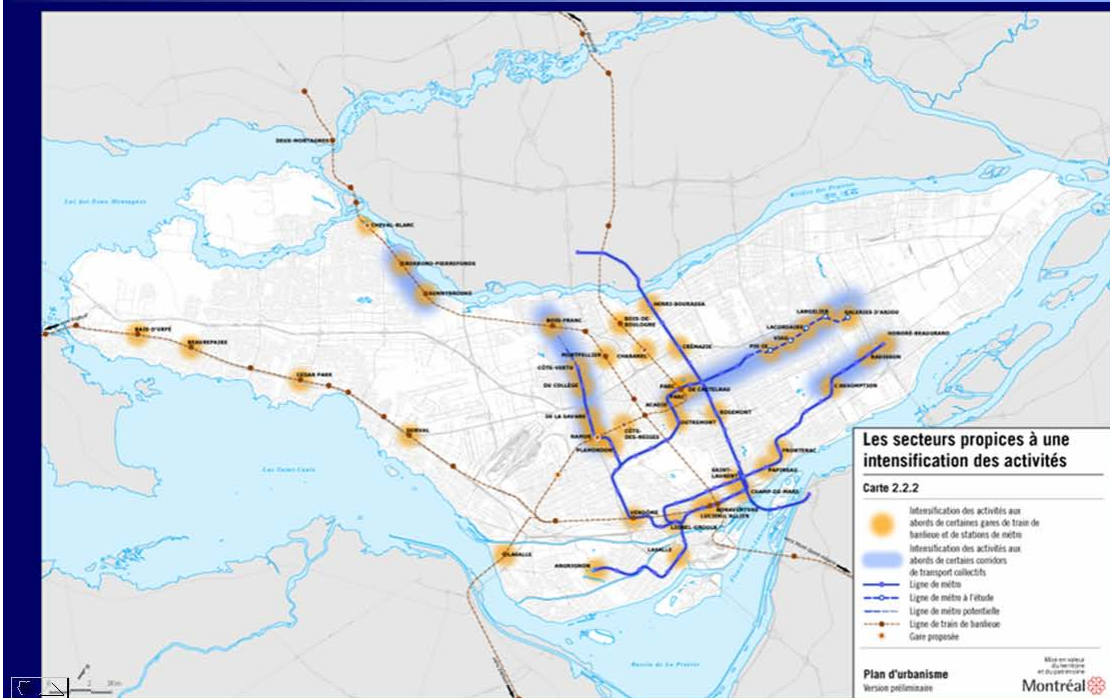
- Consolider et mettre en valeur le territoire en relation avec les réseaux de transport existants et projetés



## 2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain



## 2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain





## 2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain



## 2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain



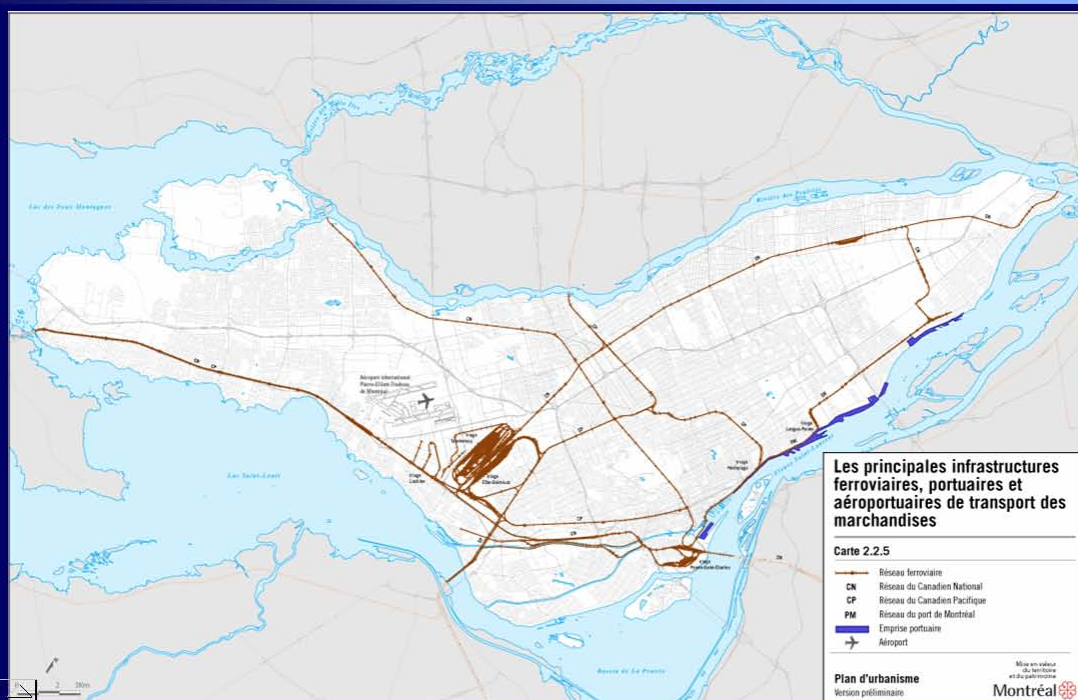
## 2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain

### Objectifs

- Consolider et mettre en valeur le territoire en relation avec les réseaux de transport existants et projetés
- Confirmer le rôle stratégique du transport des marchandises par la consolidation des infrastructures existantes



## 2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain



## 2.3 Un Centre prestigieux, convivial et habité

### Objectifs

- Accroître la vocation métropolitaine, nationale et internationale du Centre
- Accroître le dynamisme résidentiel du Centre
- Renforcer la cohérence et le caractère d'ensemble du Centre



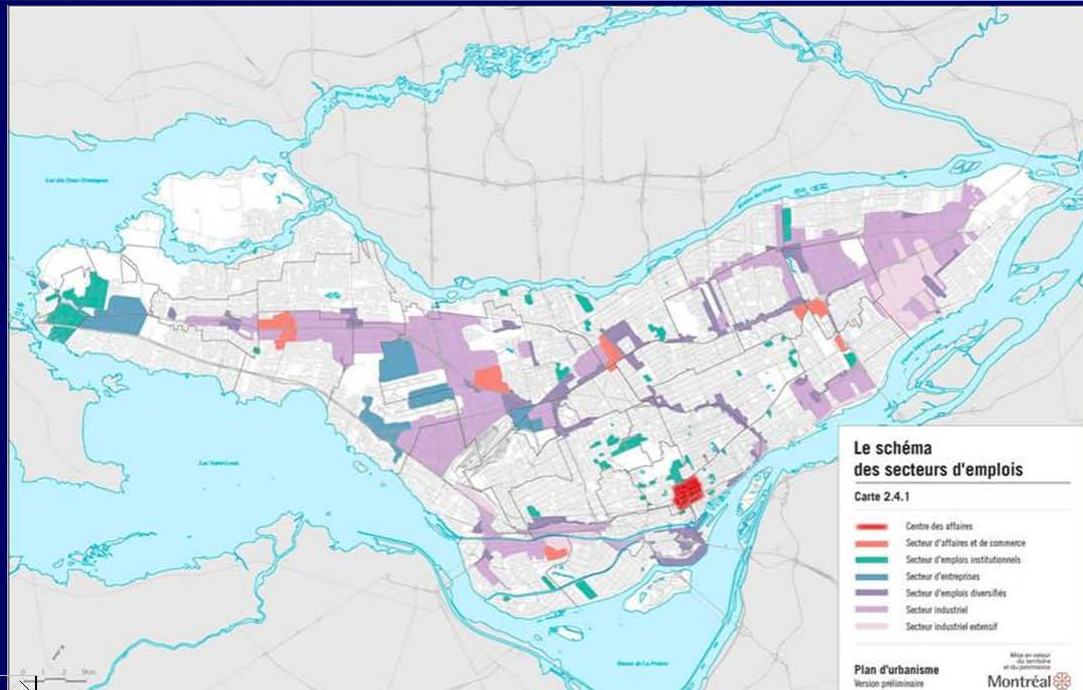
## 2.4 Des secteurs d'emplois dynamiques, accessibles et diversifiés

### Objectifs

- Consolider les secteurs d'emplois en favorisant l'accueil d'entreprises dynamiques et en améliorant les liens de transport
- Diversifier et renforcer les activités dans la couronne du Centre
- Favoriser l'aménagement de secteurs d'emplois institutionnels bien intégrés dans la ville



## 2.4 Des secteurs d'emplois dynamiques, accessibles et diversifiés



## 2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité

### Objectifs

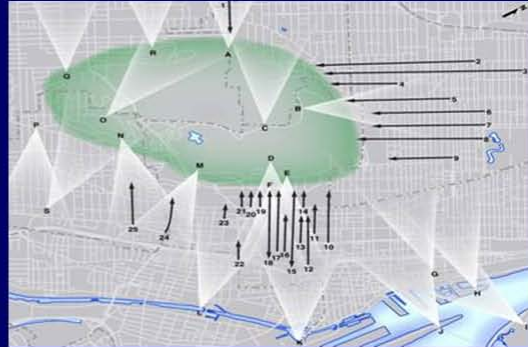
- Mettre en valeur le mont Royal, le caractère insulaire et les autres éléments identitaires



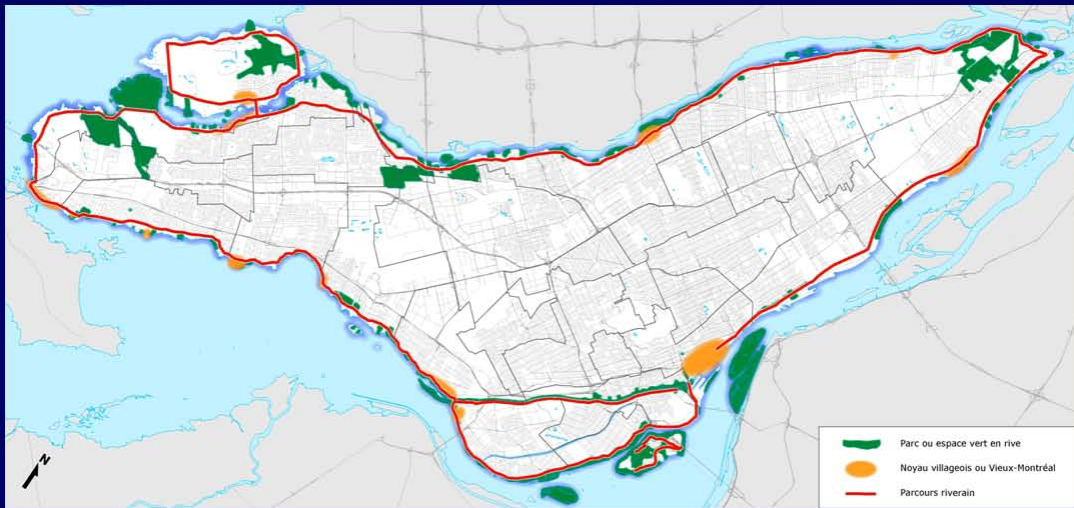
## 2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité

### Objectifs

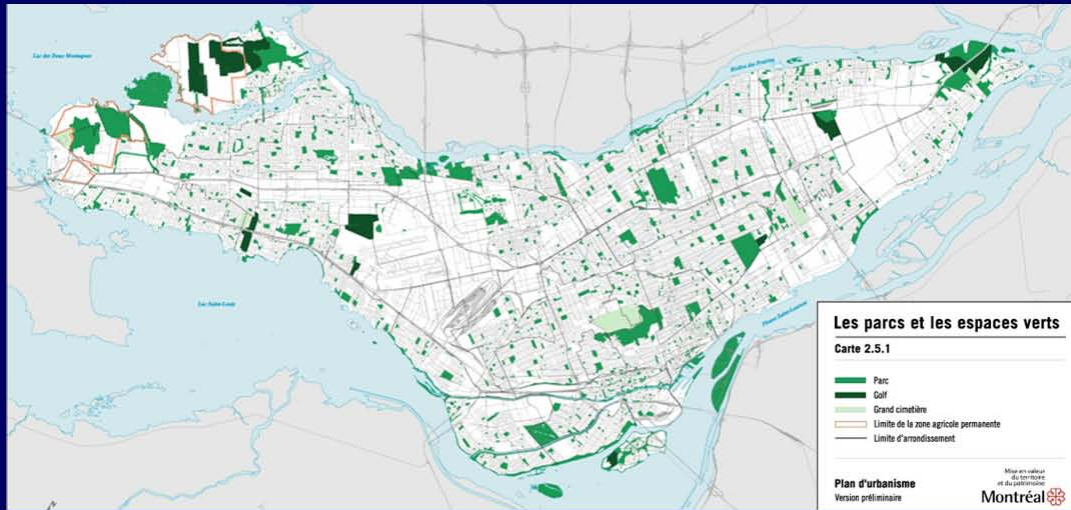
- Mettre en valeur le mont Royal, le caractère insulaire et les autres éléments identitaires



## 2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité



## 2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité



## 2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité

### Objectifs

- Mettre en valeur le mont Royal, le caractère insulaire et les autres éléments identitaires



## 2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité

### Objectifs

- Mettre en valeur le mont Royal, le caractère insulaire et les autres éléments identitaires
- Favoriser une architecture de qualité



## 2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité

### Objectifs

- Mettre en valeur le mont Royal, le caractère insulaire et les autres éléments identitaires
- Favoriser une architecture de qualité
- Valoriser l'espace public
- Assurer une contribution positive des grandes infrastructures de transport



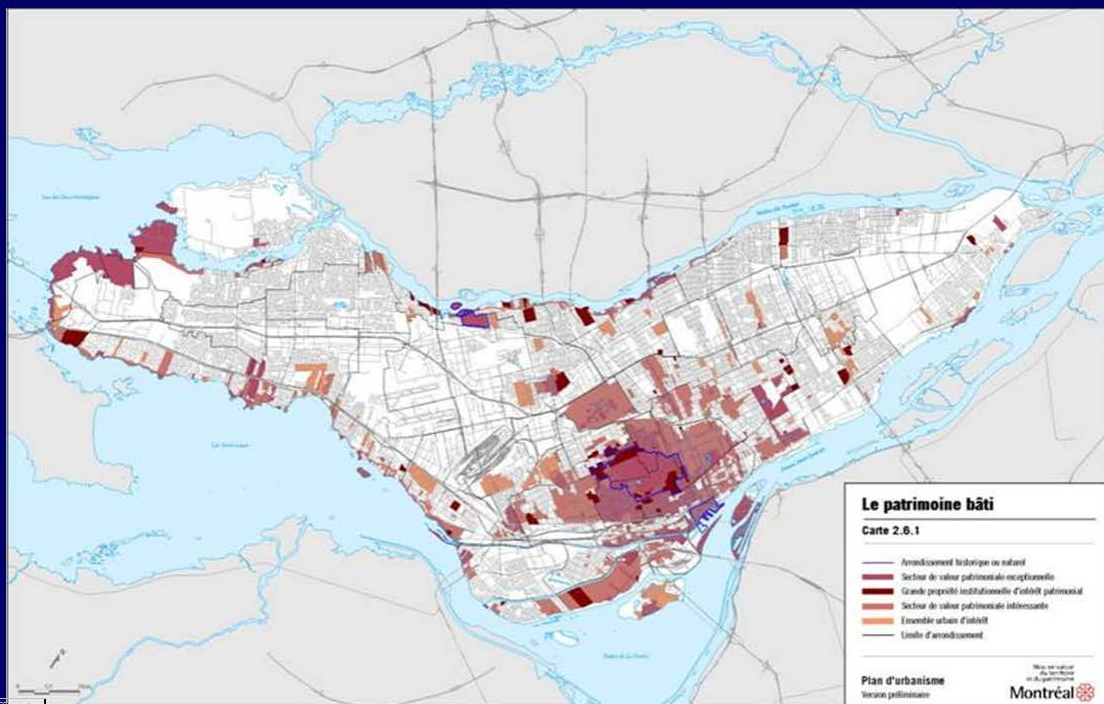
## 2.6 Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé

### Objectifs

- Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et archéologique



## 2.6 Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé





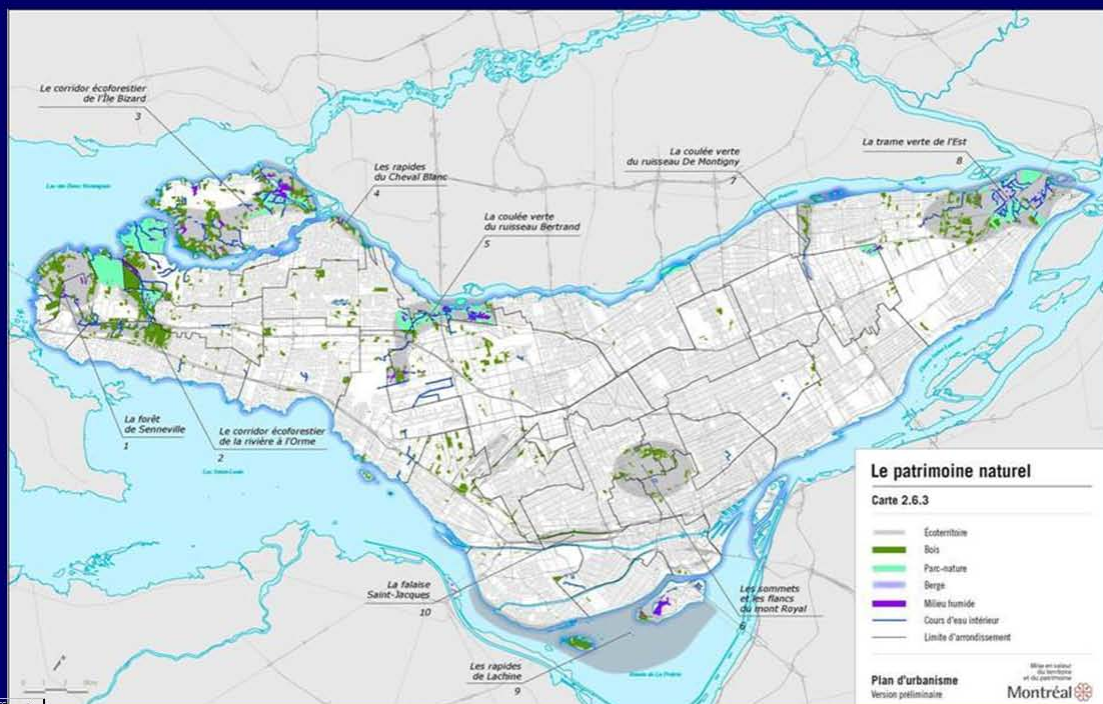
## 2.6 Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé

### Objectifs

- Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et archéologique
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel



## 2.6 Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé



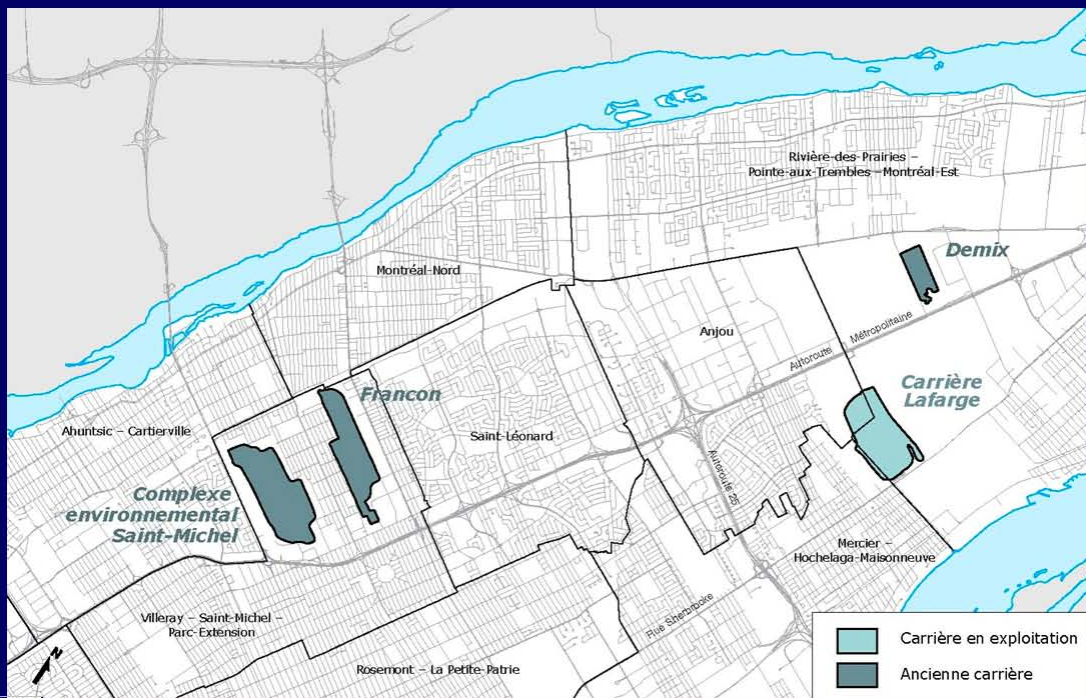
## 2.7 Un environnement sain

### Objectifs

- Réduire les émissions de polluants atmosphériques
- Assurer une gestion efficace des infrastructures d'eau potable et des eaux usées
- Favoriser la réhabilitation des sites contaminés
- Atténuer les nuisances générées par les activités urbaines
- Assurer un aménagement adéquat dans les secteurs de contraintes



## 2.7 Un environnement sain



### 3. La mise en œuvre du Plan d'urbanisme

Un contrat social sur la vision d'avenir de la Ville



### 3. La mise en œuvre du Plan d'urbanisme

Un contrat social sur la vision d'avenir de la Ville

- Bilan annuel de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme



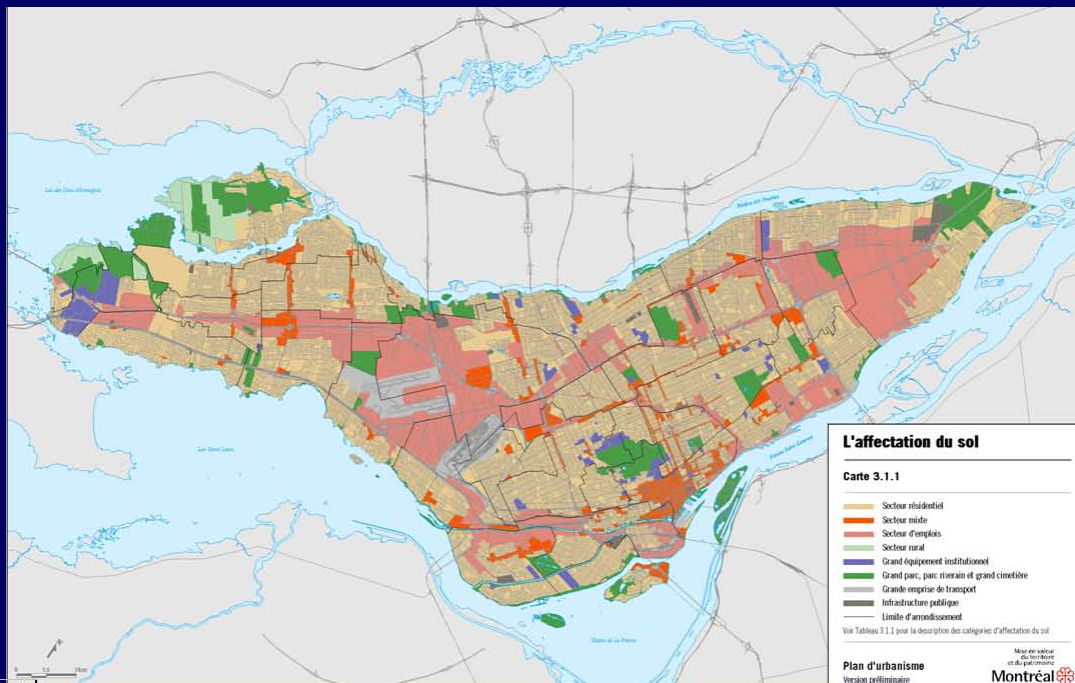
### 3. La mise en œuvre du Plan d'urbanisme

#### Un contrat social sur la vision d'avenir de la Ville

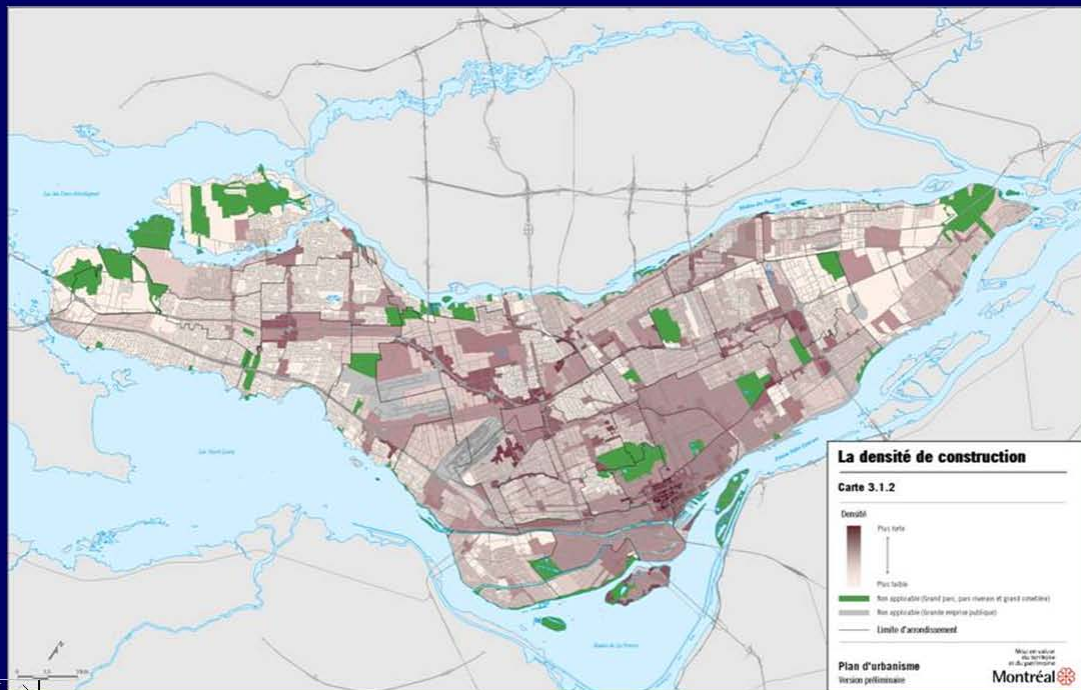
- Bilan annuel de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme
- Paramètres réglementaires



### 3. La mise en œuvre du Plan d'urbanisme



### 3. La mise en œuvre du Plan d'urbanisme



### 3. La mise en œuvre du Plan d'urbanisme

#### Un contrat social sur la vision d'avenir de la Ville

- Bilan annuel de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme
- Paramètres réglementaires
- Stratégie municipale d'investissements : immobilisations et programmes



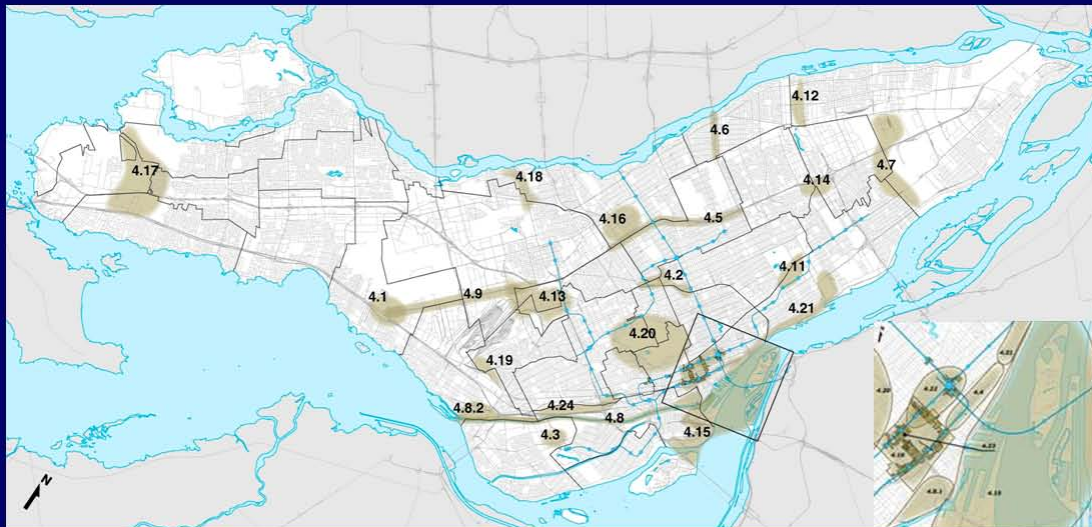
### 3. La mise en œuvre du Plan d'urbanisme

#### Un contrat social sur la vision d'avenir de la Ville

- Bilan annuel de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme
- Paramètres réglementaires
- Stratégie municipale d'investissements : immobilisations et programmes
- Partenaires de la mise en œuvre

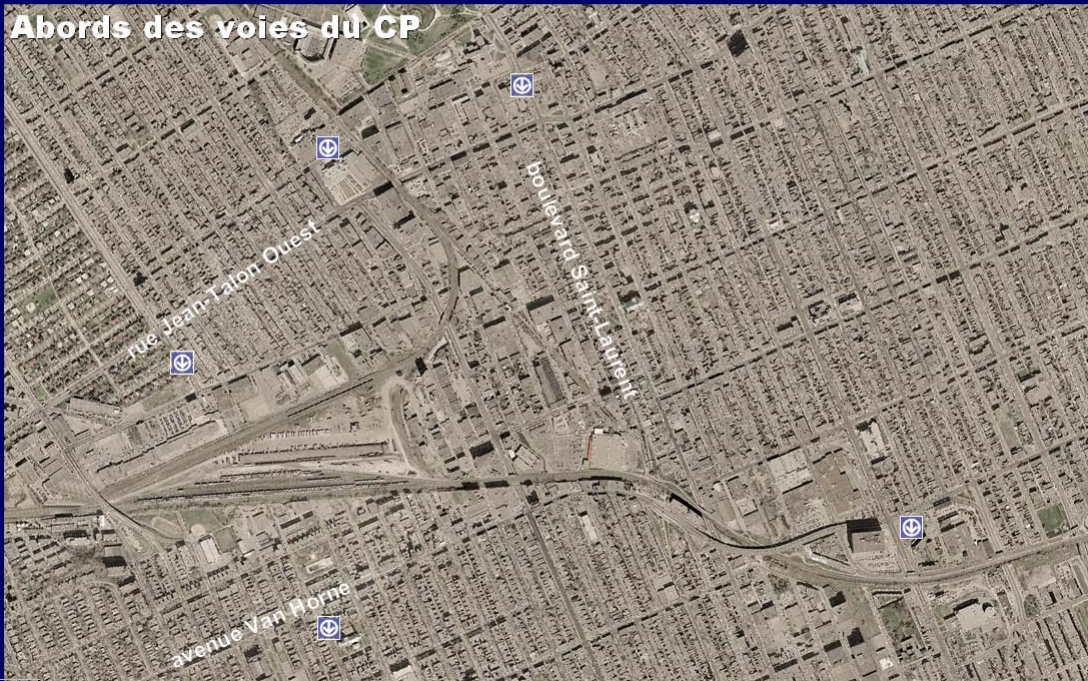


### 4. La planification détaillée



## 4. La planification détaillée

### Abords des voies du CP



## 4. La planification détaillée

### Abords des voies du CP

- Consolider et diversifier les activités d'emplois
- Intensifier les activités aux abords des stations de métro
- Favoriser la construction résidentielle dans certaines parties du secteur, notamment sur le site du triage Outremont







## 4. La planification détaillée

### Boulevard Crémazie



## 4. La planification détaillée

### Boulevard Crémazie

- Assurer le maintien et la qualité des milieux de vie adjacents
- Favoriser la densification et la diversification des activités économiques sur certains sites
- Rehausser la qualité de l'aménagement du domaine public



## 4. La planification détaillée

### Boulevard Pie-IX



## 4. La planification détaillée

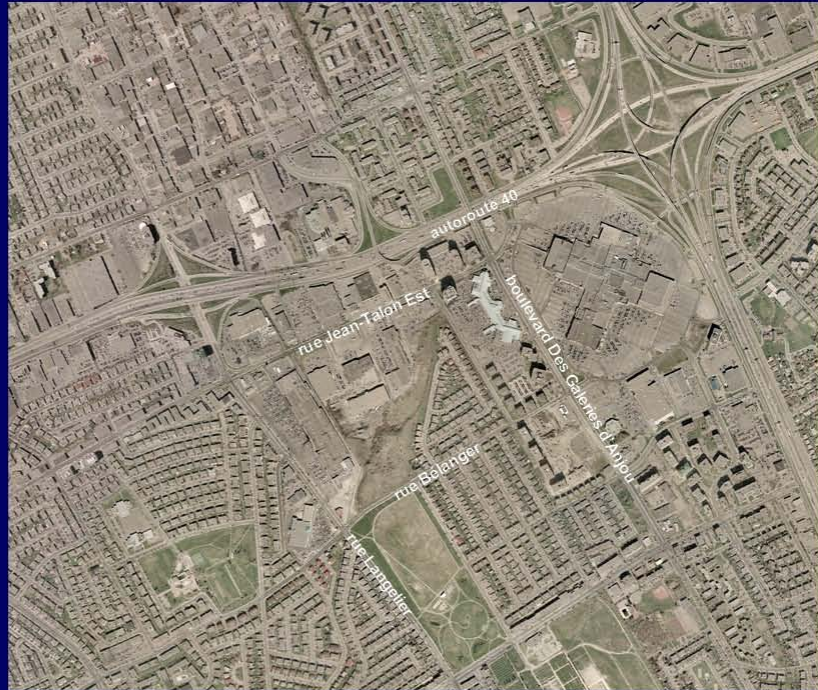
### Boulevard Pie-IX

- Rehausser la qualité de l'aménagement urbain afin de rendre le secteur plus sécuritaire et convivial pour les piétons
- Rehausser la qualité de l'architecture et mettre en valeur le parcours riverain afin de créer une entrée de ville de qualité
- Améliorer la qualité de vie dans les milieux résidentiels limitrophes en diminuant les nuisances
- Densifier le cadre bâti résidentiel sur le boulevard Pie-IX et favoriser des activités plus intenses et diversifiées au sud de la rue Monselet



## 4. La planification détaillée

### Galleries d'Anjou- Jean-Talon Est



## 4. La planification détaillée

### Galleries d'Anjou- Jean-Talon Est

- Accroître le rôle multifonctionnel en intensifiant et diversifiant les activités
- Renforcer le caractère urbain et accroître la convivialité pour les piétons
- Favoriser une meilleure desserte en transport collectif, notamment par le prolongement du métro



## Partie II – Les documents d'arrondissement

Pour chaque arrondissement :

- synthèse des orientations pan-montréalaises
- affectation du sol
- densité de construction
- parcs et espaces verts
- patrimoine bâti
- bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural



## Partie III – Le document complémentaire

Règles et critères encadrant les règlements d'urbanisme d'arrondissement

- Paysage urbain (mont Royal, végétation et milieux particuliers)
- Fonctions urbaines (commerces, institutions, usages générateurs de nuisances, stationnements)
- Interface aux limites d'arrondissements



## Étapes à venir

- Consultation publique par l'Office (mai et juin 2004)
- Publication du rapport de l'Office (automne 2004)
- Finalisation du Plan (automne 2004)
- Adoption du Plan d'urbanisme par le conseil municipal (décembre 2004)

